



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service maritime et littoral
Unité encadrement et contrôle des usages**

Arcachon le 28 juin 2021

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
N° 21-2021**

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés que dans le cadre de la cérémonie des « Pieds Marins » l'accès à la jetée Thiers (commune d'Arcachon) sera interdit aux navires et engins de toutes natures :

le vendredi 2 juillet 2021 de 17h30 à 19h00


L'administratrice des Affaires Maritimes
Sarah MAUREL
Cheffe de l'unité Encadrement
et Contrôle des Usages